Feuille annexe au dossier d'inscription A.L.S.H. CC2V « Vacances PRINTEMPS » 3-12 ans (à remplir en lettres capitales) – 2021

ACCUEIL SPECIFIQUE LIE AU COVID

ENFANT										
Nom : Prénom :										
Commune :										
PERIODES D'INSCRIPTION										
PERIOL	DES D'IN	SCRIPTIO	JN							
	Ī	i	ı	Ī	Í	I	ī	î.	ı	1
Dates	Lundi 12/04	Mardi 13/04	Mercredi 14/04	Jeudi 15/04	Vendredi 16/04	Lundi 19/04	M ardi 20/04	Mercredi 21/04	Jeudi 22/04	Vendredi 23/04
Choix										
	_			_					_	
COCHER LES JOURS CHOISIS										
Nombre de journées :										
AUTORISATION PARENTALE										
Je sous	signé(e) .			, res	sponsable	de l'enfaı	nt		8	autorise
les personnes suivantes à récupérer mon enfant à la sortie de l'Accueil de Loisirs :										
Nom et prénom des personnes autorisées (indiquer 3 personnes au maximum)										
1 -				2-			3-			
L	es perso	nnes dés	ignées doi	vent être	munies d'	une pièce	d'identité	é.		
→ Modifications depuis la dernière inscription en accueil de loisirs (santé, familiaux, adresse, téléphone) :										

pole@cc2v.fr



Participation financière de la famille

Justificatif présenté :

Partie financière à remplir par la CC2V

□ avis d'imposition 2020 revenus année 2019 □ autres (préciser) :
* Ressources mensuelles : (Total des salaires et assimilés) 12 mois * Pension alimentaire perçue (si paiement d'une pension alimentaire, déduire le montant mensuel)
TOTAL
* Nombre d'enfants à charge :
Calcul du prix horaire (Total des ressources) x (Taux d'effort en %) /8
Participation familiale totale : (Prix horaire) x (Nombre d'heures)
⁽¹⁾ x =€
L'accueil comprend les activités, le goûter, le repas
Je m'engage à régler la somme de € qui m'est demandée.
→En cas de non présentation d'avis d'imposition, application du tarif le plus élevé
*Paiement par chèque bancaire, espèces au Pôle enfance Jeunesse ou par carte bancaire via le portail famille <u>après réception de la facture.</u>
PROTOCOLE D'ACCUEIL SPECIFIQUE COVID 19
Je soussigné Responsable, atteste que mon enfant est asymptomatique au COVID
Lu et accepté, le Signature





Le règlement intérieur est à disposition sur le site internet de la CC2V.

Nos Accueils de Loisirs sont subventionnés par la C.A.F de l'Oise

Le Président de la Communauté de communes des Deux Vallées sis à 9 rue du Maréchal Juin — 60150 THOUROTTE a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à réalisation du traitement : inscription en accueil de loisirs et paiement.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Communauté de communes des Deux Vallées et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 3 ans à compter de leur inactivité.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter <u>juridique@cc2v.fr/ Service juridique 9 rue du maréchal Juin 60150 THOUROTTE</u>. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.